

Objet : Avenant n°1 - Affaire n°21S0007- Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 2- ENGIE

N° : VA_DEC2024_26
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-7 code de la commande publique;
Vu l'avis de la commission d'appel d'offre du 18 septembre 23.

décisions

De conclure avec la société ENGIE, Direction Régionale des Hauts-de-France domiciliée à Villeneuve d'Ascq, l'avenant n°1 du marché « Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 2: Bâtiments à usage tertiaire »:

Pour la Ville :

- Matériel à sortir du marché ou à rajouter suite aux visites de prise en charge concernant les bâtiments suivants à compter du 1er juin 2022 ;
- Suppression de l'analyse légionelle semestrielle prévu au CCTP à compter du 1er juin 2022 ;
- Modification des cibles du marché suite au plan de sobriété énergétique mené par la ville et à la baisse de consignes d'1°C pour certains bâtiments à compter du 1er octobre 2022.

Le présent avenant entrera en vigueur à compter des dates indiquées à l'article n°1 de l'avenant.

Marché de base : 478 630,16 € HT
Avenant n°1 : - 14 150,54 € HT
Nouveau montant annuel du marché : 464 479,62 € HT
Soit différence par rapport au marché de base en montant annuel :
- 14 150,54 € HT
Evolution en montant annuel : - 2,96 %

Imputation budgétaire : 615221 020 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 16 janvier 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-200426-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 26 janvier 2024